

**Pays:** Italie

**Commission:** Aide humanitaire

**Problématique:** Comment relancer l'action et le droit humanitaires dans le monde ?

Membre fondateur de l'Union Européenne et membre de l'Organisation des Nations Unies depuis 1955, la République d'Italie est un acteur majeur de la politique internationale.

Elle est le 3ème pays le plus peuplé de l'Union Européenne, après l'Allemagne et la France. Notre pays est une République parlementaire, dirigée par le président de la République Sergio Mattarella, indépendant d'idéologie centriste, et la présidente du Conseil de ministres et membre du parti politique d'extrême droite Fratelli d'Italia, Giorgia Meloni.

Bordée par la Mer Méditerranée, l'Italie est la première réceptrice d'immigrants venus de la mer en Europe, en effet, environ 70% des migrations par mer en 2022 arrivaient en Italie. Ces arrivées massives créent des rétentions et massifications de personnes en Italie.

Or, nous ne sommes pas le seul pays concerné, des pays comme la Turquie, l'Iran ou la Colombie sont des centres majeurs pour des réfugiés qui doivent fuir leurs pays en raison de guerres, de la pauvreté... Mais n'est-ce pas cela le problème?

C'est ainsi que l'Italie s'engage dans la politique mondiale pour résoudre un problème majeur, l'aide humanitaire, mais comment relancer l'action et le droit humanitaire dans le monde?

Alors que traditionnellement l'Italie était plutôt un pays d'émigration, depuis les années 1980-1990, en raison de sa position géographique stratégique en Méditerranée, elle est devenue l'un des principaux points d'entrée pour les flux migratoires en Europe. La route migratoire centrale, qui passe principalement par la Libye et la Tunisie, est l'une des plus actives et les plus dangereuses du monde, faisant chaque année des milliers de victimes en mer. Les régions du Sud de l'Italie, notamment la Sicile, la Calabre et l'île de Lampedusa, sont les plus concernées par ces arrivées massives, mettant sous forte pression les infrastructures d'accueil, les services sociaux et les collectivités locales.

Depuis plusieurs décennies, cette situation a conduit l'Italie à jouer un rôle central dans les politiques migratoires européennes, à travers des opérations de sauvetage en mer, la gestion des centres d'accueil et la surveillance maritime. L'Italie participe activement aux missions de l'UE, telles que Frontex et Eurosur, pour renforcer le contrôle des frontières et améliorer la coordination entre les États membres. Or, le pays fait face à des défis majeurs, notamment la saturation de ses capacités d'accueil et les tensions sociales dans certaines régions. Malgré les efforts déployés, l'Italie se retrouve souvent isolée dans la gestion de ces flux migratoires, réclamant depuis des années une plus grande solidarité et un partage des responsabilités au sein de l'Union européenne.

En premier lieu, l'Italie propose une approche préventive en intensifiant l'aide humanitaire et au développement dans les pays d'origine.

La grande majorité des migrations est motivée par des conditions de vie précaires, des guerres ou conflits armés, des persécutions ou encore de la discrimination, ce qui force des populations à fuir leur pays pour trouver une vie meilleure à l'étranger. En investissant dans des programmes d'aide internationale, en soutenant des projets économiques et sociaux, et surtout en cherchant une stabilisation politique, l'objectif serait de réduire les causes de ces migrations.

Dans cette optique, l'Italie a signé des accords d'externalisation de la protection des frontières avec la Tunisie et la Libye, afin d'apporter un soutien économique et logistique à ces pays en échange d'un renforcement du contrôle des départs vers l'Europe. Cette coopération vise à limiter les traversées dangereuses de la Méditerranée, tout en impliquant les États d'origine dans la gestion des flux migratoires.

Nous cherchons donc une coopération entre les pays européens pour renforcer les projets mondiaux, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, afin d'améliorer les conditions de vie locales, ce qui limiterait les départs.

Cette approche, en plus de répondre à une urgence humanitaire, permettrait de réduire la pression migratoire sur les pays récepteurs en réduisant le nombre de migrations.

Cependant, même avec ces mesures préventives, les migrations vers l'Europe sont inévitables, et l'Italie restera donc une importante réceptrice de migrants même s'il y a une baisse de 58% en 2024 par rapport à 2023 .

Pour cela, nous proposons une réforme du cadre européen, en concret du Règlement de Dublin, afin de mettre fin à la disproportionnalité de charge entre les pays de première rentrée et les pays ne recevant quasiment pas de migrants.

Nous proposons donc un système de répartition plus équitable des demandeurs d'asile (à l'échelle européenne), où chaque pays accueillerait un nombre proportionnel à ses capacités et recevrait pour cela un soutien financier. Ceci permettrait de mieux gérer les flux migratoires et augmenter en efficacité.

En complément, nous proposons de renforcer la politique d'externalisation déjà menée avec certains partenaires européens. A ce propos, l'Italie a signé un accord avec l'Albanie pour établir des centres d'asile en dehors du territoire italien, où seront traitées certaines demandes d'asile. Cette approche, qui s'inscrit dans la continuité des accords existants avec la Tunisie et la Libye, vise à alléger la pression sur l'Italie et à mieux organiser la répartition des migrants. Nous encourageons donc l'élargissement de ce type d'initiatives, en partenariat avec d'autres États européens et pays de transit, pour assurer une gestion plus équilibrée et efficace des flux migratoires.

En conclusion, l'Italie demande une coopération entre les pays européens pour assurer une gestion plus équilibrée des flux migratoires. En soutenant le développement des pays de départ et de transit, nous réduirions les migrations forcées et limiterions la pression sur les pays d'accueil. Ces mesures permettraient également de renforcer l'acceptabilité de l'accueil des réfugiés en Europe, en assurant une répartition plus équitable et une meilleure régulation des arrivées.